

Questions au Feuilleton

| Établissement | Nombre de détenus au registre |
|---------------------------------------|-------------------------------|
| e) Collège du personnel de correction | Néant |
| f) Établissement d'Elbow Lake | 48 |
| g) Camp forestier Ferndale | 60 |
| h) Établissement Mountain | 201 |
| i) Centre régional de consultation | Néant |
| j) Centre psychiatrique régional | 103 |
| k) Établissement de William Head | 146 |
| | 1,222 |

| 3. Année financière 1979-80 | Traitements et salaires et coûts d'exploitation |
|---------------------------------------|---|
| Établissement | \$ |
| a) Pénitencier de la C.-B. | 6,260,714.37 |
| b) Établissement de Matsqui | 7,041,984.83 |
| c) Établissement de Mission | 4,593,698.41 |
| d) Établissement Kent | 4,761,344.21 |
| e) Collège du personnel de correction | 412,379.70 |
| f) Établissement d'Elbow Lake | 693,231.57 |
| g) Camp forestier Ferndale | 622,887.85 |
| h) Établissement Mountain | 2,955,460.63 |
| i) Centre régional de consultation | 78,688.00 |
| j) Centre psychiatrique régional | 4,684,259.23 |
| k) Établissement de William Head | 3,429,821.55 |

LES ANTIBIOTIQUES

Question n° 596—M. Mitges:

Y a-t-il eu réévaluation des antibiotiques utilisés pour soigner les maladies ou favoriser la croissance chez les animaux et, le cas échéant, quels antibiotiques approuvés demeureront sur le marché?

L'hon. Monique Bégin (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Il existe, à l'heure actuelle, un programme de réévaluation des antibiotiques utilisés pour favoriser la croissance des animaux. On a demandé aux manufacturiers des dix antibiotiques compris dans ce programme de présenter des données résultant d'épreuves récentes bien contrôlées dans des conditions locales au Canada et qui prouvent l'efficacité de ces produits à cette fin. On ne permettra que la vente des antibiotiques prouvés efficaces. Selon les indications présentes, seuls trois antibiotiques sont de nouveau mis à l'épreuve tel que requis. Ces trois antibiotiques sont donc les seuls pouvant être retenus comme aptes à favoriser la croissance des animaux au pays. Les demandes de ce genre à un organisme de réglementation présentées par un manufacturier sont normalement considérées comme confidentielles jusqu'à ce que l'organisme prenne une décision en réponse à la demande. Le ministère ne peut présumer les résultats de ces études ni de l'engagement à la compagnie de poursuivre ce travail jusqu'à la fin. De plus, cela pourrait renseigner d'autres fabricants de médicaments au sujet de l'état probable des médicaments alors que, en réalité, ce genre d'information pouvant avoir une importance économique n'est habituellement pas fourni avant la fin de l'évaluation. A la suite de l'évaluation de toutes les données pertinentes, une décision finale déterminant quels antibiotiques peuvent se vendre comme substance favorisant la croissance est prévue pour le début de 1981. Un programme similaire de réévaluation des antibiotiques utilisés pour prévenir certaines maladies est aussi en cours et sera achevé en 1982.

STATISTIQUE CANADA—LES NUMÉROS D'ASSURANCE SOCIALE

Question n° 936—M. MacKay:

La loi sur la statistique permet-elle à Statistique Canada a) d'obliger les citoyens à donner leur numéro d'assurance sociale (NAS) lors d'un questionnaire ou d'une enquête, b) d'utiliser ces numéros pour avoir accès à des données obtenues lors d'enquêtes et de questionnaires précédents de Statistique Canada et aux renseignements de certains ministères, c) de se servir de ces numéros pour

faciliter la comparaison des renseignements obtenus par le biais de questionnaires ou d'enquêtes, aux données des dossiers de l'impôt?

L'hon. J.-J. Blais (ministre des Approvisionnements et Services): Selon Statistique Canada:

- Statistique Canada demande effectivement aux particuliers qui exploitent une entreprise non constituée en société de donner leur numéro d'assurance sociale sur quelques questionnaires d'enquête; il vise ainsi à réduire le fardeau de déclaration imposé à la petite entreprise.
- Lorsqu'il produit certaines statistiques sociales, Statistique Canada utilise le NAS comme moyen de raccorder les données fiscales d'une année à l'autre en vue d'établir certaines caractéristiques longitudinales (principalement la mobilité géographique). Grâce à des ententes dans le domaine de la statistique sociale avec les organismes provinciaux, Statistique Canada obtient également, au moyen du NAS, un accès initial à certains dossiers d'un cycle de déclaration antérieur ou à d'autres dossiers administratifs.
- Statistique Canada se sert aussi du NAS pour retrouver plus facilement les déclarations d'impôt utiles d'un petit nombre de particuliers qui exploitent une entreprise non constituée en société et éliminer ainsi le besoin de recueillir les mêmes données lors d'une enquête de Statistique Canada. Cette opération nécessite parfois le rapprochement des données recueillies des enquêtes et des questionnaires et des renseignements tirés des dossiers fiscaux.

APPROVISIONNEMENTS ET SERVICES—LE GROUPE DE TRAVAIL SUR L'INFORMATION

Question n° 1229—M. Cossitt:

1. Sous le précédent gouvernement, prévoyait-on la création, à la Direction des services du ministère des Approvisionnements et Services, d'un groupe de travail sur l'information chargé d'étudier comment améliorer l'accès du public aux renseignements existants, notamment sur les programmes gouvernementaux et les entreprises en coparticipation fédérale-provinciale et, dans l'affirmative, est-on allé jusqu'à réserver des fonds à cet usage ou était-on sur le point de le faire?

2. Le gouvernement a-t-il procédé à la création de ce groupe de travail et, a) dans l'affirmative, quels sont les détails de ce projet, b) sinon, pourquoi?

L'hon. J.-J. Blais (ministre des Approvisionnements et Services): 1. Oui.

2. Le gouvernement a mis sur pied le groupe de travail sur le service au public sous l'autorité du sous-ministre (Services). Son mandat consiste à faciliter l'accès des Canadiens à l'administration gouvernementale et à susciter des changements au processus actuel de prestation des services et de diffusion de l'information. Le gouvernement a endossé les objectifs du groupe de travail de même que son programme de travail. Ce dernier comprend des mesures pour faciliter l'accès au gouvernement par téléphone, pour améliorer les relations avec la clientèle au sein des ministères et pour examiner les moyens de fournir un meilleur service au comptoir. Le groupe de travail est responsable des inscriptions améliorées et des pages bleues dans les annuaires téléphoniques commerciaux par exemple, et j'ai signé, en septembre, une entente avec le gouvernement du Manitoba, marquant la première étape dans l'établissement d'un service fédéral-provincial de renseignement téléphonique à l'échelle nationale.